

# L'ordre économique international

L'étudiant qui aurait échoué à la première session ou qui bénéficierait d'un régime dérogatoire sera convoqué à un écrit ou à un oral de rattrapage.

## Infos pratiques

---

- > ECTS : 6.0
- > Nombre d'heures : 33.0
- > Période de l'année : Enseignement septième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Cours magistral
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Composante : Droit et science politique
- > Code ELP : 4J7TOEMC

## Présentation

---

Très classiquement ce cours est l'occasion d'étudier successivement les sources juridiques mais surtout les acteurs de l'ordre économique international. A ce titre les spécificités du droit international économique au regard du droit international public sont présentées, ainsi que les principales problématiques liées au développement de la mondialisation.

## Objectifs

---

Comprendre les spécificités du droit international économique.

Connaître les principaux acteurs de l'ordre économique international.

Identifier les principales problématiques liées au développement de la mondialisation

## Évaluation

---

Écrit 1h30 session 1 Oral session 2

## Examens

---

L'évaluation des connaissances est basé sur un contrôle terminal écrit.